

GASPÉSIE

Le mercredi 14 février 2024 | Volume 06 N° 22 • MÉDIALO

NOUVELLES

L'événement
**Avantage
Hyundai** ✓

**Aucun paiement pour 90 jours
sur tous les modèles[^]**

Basé sur la fréquence des paiements mensuels,
sur le financement de l'achat seulement.
Des restrictions s'appliquent^{**}.



ELANTRA 2024

Louez^{o2} la Preferred auto IVT pour :

75 \$ | **pour 48**

par semaine

mois (208 semaines)
avec acompte de 2 995 \$

26 538 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés:

- Alerte de franchissement de voie et assistance au maintien de voie
- Assistance à l'évitement de collision dans les angles morts
- Alerte de sortie sécuritaire



Balayez pour
en savoir plus

5 ANS 100 000 km
Garantie globale limitée^{**}

On fabrique du WAH **와!**
hyundaicanada.com

HYUNDAI

L'événement Avantage Hyundai



Aucun paiement pour 90 jours sur tous les modèles[^]

Basé sur la fréquence des paiements mensuels,
sur le financement de l'achat seulement.
Des restrictions s'appliquent^{^^}.



TUCSON 2024

Louez^{o2} le Preferred pour :

105 \$ | pour **48**
par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 1 995 \$

37 113 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés:

- Alerte de sortie sécuritaire
- Assistance à l'évitement de collision dans les angles morts
- Capacité de remorquage jusqu'à 3 500 lb



KONA 2024

Louez^{o2} le Preferred à trac. int. pour :

95 \$ | pour **48**
par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 2 695 \$

33 413 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés:

- Alerte de collision dans l'angle mort
- Volant chauffant
- Assistance à l'évitement de collision transversale arrière



VENUE 2024

Louez^{o2} le Preferred IVT pour :

75 \$ | pour **48**
par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 1 895 \$

25 813 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés:

- Longeron de toit
- Rangement central au plafond
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}

On fabrique du WAH **와!**
hyundaicanada.com



5 ANS | **100 000 km**
Garantie globale limitée^{††}

^oOffres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : ELANTRA Preferred 2024 / TUCSON Preferred 2024 / KONA Preferred 2,0 L 2024 à trac. int. / VENUE Preferred 2024 à un taux annuel de 7,99 % / 8,49 % / 8,49 % / 8,49 %. Obligation totale de 18 662 \$ / 23 818 \$ / 22 423 \$ / 17 454 \$. 208 / 208 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 75 \$ / 105 \$ / 95 \$ / 75 \$ pendant 48 / 48 / 48 / 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 2 995 \$ / 1 995 \$ / 2 695 \$ / 1 895 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 1 775 \$ / 1 950 \$ / 1 950 \$ / 1 950 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais de livraison et de destination de 1 775 \$ / 1 950 \$ / 1 950 \$ / 1 950 \$ et les frais du concessionnaire de 599 \$. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 119,28 \$) et toutes les taxes applicables en sus. [†]Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ^{††}La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MC} Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. ^{†††}Le report de paiements (0 paiement) pour 90 jours est disponible au financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2023 / 2024 en stock. L'offre de report des paiements s'applique uniquement aux offres de financement à l'achat sur approbation du crédit. Si l'offre de report des paiements est sélectionnée, la durée originelle du bail sera prolongée de deux mois (60 jours). Hyundai Auto Canada Corp. paiera les intérêts durant les deux premiers mois (60 jours) du contrat de financement, après quoi l'acheteur paiera le principal et les intérêts dus en versements égaux pour la durée restante du contrat. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme échu. ^{††††}Pour tout contrat de financement payable sur une base hebdomadaire ou bimensuelle, l'acheteur qui sélectionne l'offre de report des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bimensuel avant la fin de la période 90 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Le comptant initial ne fait pas partie de l'offre de report des paiements ; il est exigible à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.



Balayer pour en savoir plus

GASPÉSIE

NOUVELLES

Le mercredi 14 février 2024 | Volume 06 N° 22 • MÉDIALO

GASPÉSIE
NOUVELLES
VOS NOUVELLES DANS
VOTRE INFOLETTRE!
ABONNEZ-VOUS!



UNE PROPRIÉTÉ DE
MÉDIALO



UN VENT NOUVEAU CHEZ NERGICA

5



DIANE LEBOUTHILLIER
BRIGUERA UN AUTRE MANDAT

5

AVENIR TOUJOURS INCERTAIN POUR LE
BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE PERCÉ

15

Photo - Nergica

SOGIMAR

DÉCLARATIONS DE REVENUS

IMPÔTS

Ouverture le 19 février 2024

Carrefour Gaspé,
39, montée Sandy, Beach,
Gaspé, Qc.

Tél.: 418 368-8998
lgimpot@hotmail.com

>1244963



ÉDUCATION

Des centaines d'élèves privés de jeux extérieurs

Dans La Matapédia et La Matanie, près de 1400 élèves se voient privés de certains modules de jeux extérieurs de leur cour d'école en raison de la plainte d'un parent suite à un incident. Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées a pris la décision de fermer les modules problématiques pour une période indéterminée, ce qui a semé l'émoi, la confusion et l'incompréhension des parents. Une pétition a été mise en ligne.

La suite ici >>



ÉDUCATION

Engouement monstre pour la formation accélérée en engins de chantiers

Ce sont 24 élèves qui ont commencé leur formation accélérée en conduite d'engins de chantier au Centre de formation de la Haute-Gaspésie. Cette nouvelle formation accélérée est si populaire qu'on comptait 198 inscriptions provenant de partout au Québec. Elle avait été annoncée par le gouvernement du Québec afin de combler un manque de main-d'œuvre dans le domaine de la construction.

La suite ici >>



Restez branché sur votre région

CHALEURS
NOUVELLES
GASPÉSIE
NOUVELLES



Pour des idées de placement publicitaire

Nadia Normand
nnormand@medialo.ca



Pour l'approbation des publicités

Mélanie Daraïche
mdaraiche@medialo.ca
ou productiongaspesie@medialo.ca



Pour des demandes d'entrevues

Jean-Philippe Thibault
jpthibault@medialo.ca

1 888 767 7156

MÉDIALO

Réservation de pub : le jeudi précédent maximum à 15 h • Matériel en production : le vendredi précédent maximum à 10 h • Approbation finale : le vendredi précédent maximum à 12 h

GASPÉSIE
NOUVELLES

47, rue Baker, local 7,
Gaspé, Québec, G4X 1P1
1 888 767-7156

www.gaspesienouvelles.com

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Chef de contenu : Dominique Fortier
Journaliste : Jean-Philippe Thibault
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraïche
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Vice-Présidente aux ventes : Chantal Roussel
Impression :
Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Plus de 60 points de dépôt



MÉDIALO



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

Canada

Québec

Près de 12 millions pour l'agrandissement de Nergica

GASPÉ – Québec a annoncé vendredi qu'il contribuera pour 10,7 millions de dollars dans le nouveau pavillon du centre collégial de transfert de technologie Nergica, confirmant l'information rapportée dans le *Gaspésie Nouvelles* en avril.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Le coût total du projet est évalué à près de 12 millions. Le nouveau bâtiment comprendra des équipements de recherche, des ateliers, des espaces collaboratifs et des bureaux. Les installations répondront aux plus hauts critères en matière d'efficacité énergétique et il sera l'un des premiers édifices à énergie positive de la province, note la directrice générale du Cégep de la Gaspésie et des Îles, affilié à Nergica. Pour y parvenir, des panneaux solaires seront notamment déployés. « Il produira plus d'énergie à certains moments de l'année que sa consommation. L'électricité excédentaire sera redistribuée dans le réseau du campus de Gaspé », explique Yolaine Arseneau.

Le nouveau projet permettra d'ailleurs de récupérer environ 600 mètres carrés au pavillon polytechnique. Cet espace actuellement utilisé par Nergica sera modifié pour accueillir des cours de Technologie du génie électrique, de Technologie de maintenance industrielle, de Techniques du tourisme d'aventure et de Techniques policières. Ce dernier a été annoncé en novembre et démarrera à l'automne.

Les nouveaux espaces permettront aussi d'augmenter le nombre de projets de recherche appliquée en matière d'énergies renouvelables et accueillir davantage d'étudiants. Nergica planche sur une quarantaine de projets par année actuellement.

Appui du ministre Fitzgibbon

Les travaux devraient débuter en juin. Une livraison est attendue vers le mois d'août 2025, soit un quart de siècle après l'ouverture de ce qui était encore nommé à l'époque le TechnoCentre éolien. Le directeur de Nergica, Frédéric Côté, se réjouit évidemment de cette annonce officielle.

« Ça va nous donner un formidable élan. Cet investissement arrive à point. L'ambition, ça prend de la place.



L'annonce a été faite vendredi par le ministre de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon.

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

Nous repoussons les limites du connu pour faciliter, accélérer et réussir la transition énergétique au bénéfice de tous. L'énergie de l'avenir c'est l'électricité, et le futur de l'électricité c'est l'éolien, le solaire, le stockage.» Nergica compte une quarantaine d'employés, dont la majorité sont des diplômés de deuxième ou troisième cycle.

« C'est essentiel pour l'avancée de l'innovation au Québec. »

- Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Énergie

Le ministre de l'Énergie Pierre Fitzgibbon, qui était sur place à Gaspé pour cette annonce, a d'ailleurs vanté les mérites des centres collégiaux de transfert de technologie comme Nergica. La province en compte une soixantaine (59 pour être exact) aux quatre coins de la province, dont une vingtaine (22, très précisément) qui œuvrent

dans les énergies renouvelables. « C'est essentiel pour l'avancée de l'innovation au Québec. Je suis un fanatique de ce regroupement et j'en ai visité plus d'une trentaine. Pour arriver à nos fins en termes d'ambition climatique, la technologie doit être au rendez-vous », note celui qui est également ministre responsable du Développement économique régional.

Nergica est notamment subventionné par les ministères de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ainsi que de l'Enseignement supérieur, bien qu'une large part de son budget provienne de revenus autonomes (40% par ses propres ventes).

« L'innovation est essentielle à la réussite de notre transition énergétique. Les futures installations de Nergica répondront aux besoins croissants en recherche et seront des atouts pour développer de nouvelles technologies liées aux énergies propres et créer de la richesse pour tout le Québec », conclut Pierre Fitzgibbon.



Diane Lebouthillier lors de sa plus récente victoire en 2021.

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

Diane Lebouthillier briguera un quatrième mandat

MATANE – L'actuelle députée de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine a mis fin au suspense en annonçant qu'elle briguerait finalement un quatrième mandat.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

La libérale Diane Lebouthillier a remporté ses trois élections en 2015, 2019 et 2021, ne cessant d'accroître son pourcentage d'appuis, qui est passé de 39% à 42%, puis à 46%. Sa décision de se représenter a été faite vendredi matin devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de La Matanie à l'occasion d'un déjeuner-rencontre. Le choix n'est pas fortuit puisqu'aux prochaines élections fédérales, sa circonscription sera remodelée pour y inclure notamment la MRC de La Matanie.

« Les Gaspésiens et Madelinots me font l'honneur d'une vie de les représenter depuis 2015. Plus que jamais, j'ai encore le feu sacré pour continuer de défendre leurs intérêts à Ottawa. Après quatre longues années dans les estrades bloquistes de l'opposition, les gens d'Avignon et de la Matanie auront une occasion unique aux prochaines élections: choisir de jouer au centre de la patinoire et prendre pleinement part aux décisions qui les concernent. »

La partie n'est cependant pas gagnée d'avance. Au provincial, la circonscription de Matane-Matapédia est une forteresse péquiste défendue depuis longtemps par Pascal Bérubé. Au fédéral, Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia est présentement sous couleur bloquiste avec Kristina Michaud. La circonscription sera cependant abolie lors du prochain vote, pour faire place à Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, qui englobera Avignon et La Matanie. Aux dernières nouvelles, Kristina Michaud était toujours en réflexion sur son avenir.

Selon le site d'analyses et de projections Qc125, les libéraux et le Bloc québécois sont au coude-à-coude, avec seulement un point de pourcentage séparant les deux formations, avec un léger avantage pour le parti de Justin Trudeau. Les chances de victoire sont évaluées à 55%. Ces projections reflètent cependant la tendance pour la circonscription Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine, qui disparaîtra, et non pas la future Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj. Qc125 n'a toujours pas répondu à notre demande d'information à ce sujet, envoyée il y a plus de trois semaines.

Rappelons que Diane Lebouthillier est également ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, depuis l'été dernier.

Diane Lebouthillier veut apaiser les tensions

OTTAWA – La ministre des Pêches et des Océans a tenu à préciser lundi matin en point de presse que les récentes annonces entourant la pêche au sébaste ont été prises de concert avec les acteurs impliqués. Elle a aussi rappelé que les 25 000 tonnes de quota autorisé pour le moment n'étaient qu'un plancher qui pourrait être appelé à augmenter.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

« Je vais être parfaitement claire. Le total autorisé des captures de sébaste n'est pas encore décidé et il ne le sera pas tant et aussi longtemps que le comité consultatif ne se sera pas penché sur la question et m'aura soumis ses recommandations », lance de but en blanc Diane Lebouthillier.

Celle-ci tentait de mettre le couvercle sur la marmite, à l'heure où plusieurs ont ouvertement critiqué le plan de transition pour les crevettiers et les pêcheurs de sébaste. La Coopérative des Capitaines Propriétaires de la Gaspésie (ACPG) et l'Association des pêcheurs de sébaste des Îles ont fait une sortie commune la semaine dernière, estimant que le plan de transition n'assurait en rien un avenir aux pêcheurs, que la réouverture commerciale pour le sébaste aurait dû se faire des années plus tôt et que la fort probable arrivée des bateaux-usines de plus de 100 pieds allait à contre-sens de leur vision d'un développement durable pour les communautés côtières.

La ministre répond que ce plancher de 25 000 tonnes n'avait que pour seul but de donner une certaine prévisibilité à l'industrie et qu'il ne s'agissait pas d'une fin en soi. « Au final les intervenants auront leur mot à dire. Si industriels de la transformation et de la capture, communautés autochtones et gouvernements provinciaux se mettent tous d'accord pour recommander plus de 25 000 tonnes, je suis parfaitement ouverte à leur octroyer. »

Grands navires et parts historiques

Diane Lebouthillier défend aussi sa décision d'offrir près de 60% des allocations de sébaste aux navires hauturiers de plus de 100 pieds. Elle indique que dans chacune des rencontres avec les ministres des provinces, tous avaient la même demande d'une pêche commerciale et le respect des parts de 1993, année précédant le moratoire au sébaste. « C'est exactement ce que la décision que j'ai prise s'est efforcée de refléter le plus possible. Pour le Québec, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, leurs parts ont non seulement été respectées, elles ont même augmenté », spécifie-t-elle.

La députée et ministre précise que la part pour les navires de 100 pieds et plus a fondu de 74% en 1994 à 59% aujourd'hui. « La décision annoncée la semaine dernière offre encore plus d'opportunités aux plus petits joueurs qui



Plusieurs bateaux de pêche risquent de demeurer sur les blocs à Rivière-au-Renard.

Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault

voient leur rapport de force considérablement augmenté depuis le moratoire. Tenter de prétendre l'inverse est faux [...] Peu importe la taille du bateau, si ce bateau emploie des gens de chez nous, offre des opportunités au monde chez nous, ça crée des emplois chez nous, fait rouler l'économie et bénéficie à l'ensemble de nos communautés côtières. »

« Ce n'est pas vrai qu'on va vider le fond de la mer en 2024 [...] *Over my dead body.* »

- Diane Lebouthillier

Par ailleurs, si la possibilité d'une pêche compétitive a été évoquée lors d'une rencontre du comité consultatif sur le sébaste, rien n'a encore été décidé non plus.

« L'idée d'une pêcherie compétitive, c'est une des manières de gestion potentielle. Les décisions n'ont pas encore été prises. On travaille encore pour identifier les options », indique Adam Burns, directeur général pour la gestion des pêches au MPO. Peu importe la méthode, les crevettiers

conserveraient leur part de 10%, assure-t-il, précisant comprendre que les délais sont courts. « On comprend qu'il faut prendre des décisions assez rapides pour que les pêcheurs puissent se préparer. »

Enfin, Diane Lebouthillier a réitéré vouloir faire une gestion durable des ressources halieutiques, se faisant rassurante pour ceux qui brandissent le spectre d'une surpêche. « Ce n'est pas vrai qu'on va vider le fond de la mer en 2024. Je vous le dis, il faudra me passer sur le corps avant de voir ça de votre vivant. *Over my dead body.* On ne réitérera pas les erreurs du passé [...] J'invite tout le monde à la grande prudence, en évitant de tomber dans des raccourcis mathématiques faciles. Je sais que ce n'est pas facile actuellement, mais collectivement on a tous un rôle à jouer pour éviter d'envenimer inutilement la situation actuelle à coup d'envoies verbales et de suppositions. » L'idée d'un rachat de permis de quota pour les crevettiers a par ailleurs été écartée.

À lire dans l'édition de la semaine prochaine ou sur le Web : La réaction des capitaines-proprétaires.



Clinique vétérinaire de Gaspé inc.

279 Montée Sandy Beach
 Clinique Vétérinaire de Gaspé Inc.
www.veterinairegaspé.com

418-368-3244



Dr. Banville et Dre. Brousseau

La santé dentaire est essentielle tant pour les humains que pour les animaux de compagnie.

En février, c'est le mois de la santé dentaire des animaux de compagnie. Votre vétérinaire se fera un plaisir de vous montrer la bonne façon de faire. Votre animal s'habitue sans problème, surtout si vous commencez dès son jeune âge. Une mauvaise santé dentaire peut causer la mauvaise haleine et des douleurs à votre animal et ainsi nuire à sa qualité de vie.

C'est pourquoi il est important de consulter vos vétérinaires Dre Katherine Brousseau et Dr. André Banville de la Clinique vétérinaire de Gaspé.



Échos municipaux : Bruno-Pierre Godbout et ventes pour taxes

CHANDLER – La Ville de Chandler défraiera les coûts de la défense de son conseiller municipal Bruno-Pierre Godbout, récemment accusé par le Commissaire à la lutte contre la corruption.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

« Il est reconnu innocent jusqu'à preuve du contraire. Il a le droit à sa défense pleine et entière », a expliqué mardi le maire Gille Daraïche lors de la plus récente séance du conseil municipal. Cette pratique est courante dans le milieu. *La Loi sur les cités et villes* ainsi que le *Code municipal du Québec* imposent l'obligation aux municipalités d'assumer les frais de défense des élus visés par une poursuite dans l'exercice de leurs fonctions, sauf en de rares exceptions.

Le maire de Chandler ajoute que si Bruno-Pierre Godbout devait perdre sa cause, il restituerait les sommes engagées. « De la façon que ça fonctionne, il s'engage à rembourser tous les frais encourus par la Ville dans ce dossier. Si on acceptait de juste payer à la fin, il aurait fallu payer les frais et les intérêts, donc on y va comme ça. »

Ce dernier évalue la défense à moins de 10 000 \$, loin des centaines de milliers de dollars engloutis jusqu'ici



Bruno-Pierre Godbout.

Photo Médialo – Archives Ariane Aubert Bonn

dans le bras de fer entre Louissette Langlois et la municipalité. Bruno-Pierre Godbout était quant à lui absent de la séance du conseil municipal de lundi.

Rappelons que l'enquête du Commissaire à la lutte contre la corruption tend à démontrer qu'entre le 1^{er} février et le

31 juillet 2021, alors qu'il agissait à titre de maire suppléant, il aurait produit et utilisé de fausses demandes de remboursement de frais. La valeur de la fraude est évaluée à 10 000 \$. Trois chefs d'accusation ont été portés pour fraude, production de faux ainsi qu'emploi, possession ou trafic d'un document contrefait.

Fin des exemptions de taxes

La Ville de Chandler a aussi pris la décision de sabrer dans deux règlements (V-150-2012 et V-176-2014) municipaux qui octroyaient des exemptions de taxes pour des commerces et des blocs appartements. « On n'a pas réellement senti la différence sur les nouvelles constructions. Ça n'a pas amplifié la venue de multi-logements ou de commerces, donc on va les abolir », résume Gilles Daraïche.

« Il est reconnu innocent jusqu'à preuve du contraire. Il a le droit à sa défense pleine et entière. »

- Gilles Daraïche, maire de Chandler

Dans un autre registre, ce dernier ajoute qu'après quelques années de répit, ce sera le retour des ventes pour taxes le 7 juillet prochain. La Loi sur les cités et villes permet aux municipalités de procéder au recouvrement des taxes impayées en vendant les immeubles impliqués. Le prix de la vente est fixé par le montant des taxes impayées, les intérêts accumulés et les frais relatifs à la vente. La liste des immeubles sera affichée dans une édition subséquente du Gaspésie Nouvelles.

Commentez en ligne sur notre site internet

www.gaspesienouvelles.com

La demande de Louissette Langlois rejetée en Cour supérieure

CHANDLER – Les procédures judiciaires se poursuivront entre la Ville de Chandler et son ex-mairesse, Louissette Langlois.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Celle-ci a vu sa demande d'y mettre fin être rejetée par la Cour supérieure du Québec la semaine dernière. Louissette Langlois faisait valoir que le comportement de la municipalité était abusif, tout en évoquant des retards judiciaires. La requête a cependant été rejetée par le juge Daniel Beaulieu.

Depuis 2022, la Ville de Chandler tente de récupérer plus de 230 000\$ auprès de l'ex-mairesse, argent qui avait été défrayé pour payer sa défense dans le dossier d'infractions du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des élus. La Commission municipale du Québec a conclu en 2020 que Louissette Langlois était coupable sur 20 des 21 manquements retenus contre elle, pour des faits remontant à 2018. Elle a par la suite été suspendue 180 jours (la suggestion au départ était de 535 jours, mais a été revue à la baisse).

En 2022, le conseil municipal a adopté une résolution pour « le remboursement de la totalité des dépenses assumées par la Ville de Chandler ». Comme dans le dossier de Bruno-Pierre Godbout actuellement (voir texte ci-haut), les municipalités ont l'obligation d'assumer la défense de leurs élus en vertu de la *Loi sur les cités et villes*.

Le conseil municipal soutenait cependant que Louissette Langlois avait agi « de façon intentionnelle, préméditée et malicieuse », réclamant de surcroît les sommes qui ont été engagées dans la judiciarisation de ce dossier.



Louissette Langlois sur les quais de Grande-Rivière lors de la pandémie en 2021. Photo Médialo –

Jean-Philippe Thibault

Avis de convocation

Séance régulière du conseil d'administration

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie invite la population à la Séance régulière de son conseil d'administration. Étant donné le risque de tempête hivernale, cette séance se tiendra exceptionnellement sous forme virtuelle avec Microsoft TEAMS.

DATE : Le 15 février 2024

HEURE : 14 h

Pour joindre la réunion, vous devez scanner l'image avec la caméra de votre appareil mobile.



ou composer le numéro (**audio seulement**)
1 (581) 705-4359 • ID : 455 159 428

Les personnes qui désirent poser une question lors de la période prévue à cet effet doivent s'inscrire à la liste prioritaire. Elles peuvent le faire au plus tard trente (30) minutes avant le début de la séance, par téléphone au 581 886-3424 ou par courrier électronique à :

questions.ca.ciSSSGaspesie@SSSS.gouv.qc.ca

Bienvenue à tous!

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec



**Association des Aînés
de la MRC Rocher Percé inc.**

Corporation d'aide à domicile
120, boul. René-Lévesque Est, Chandler (Québec) G0C 1K0
Tél. : 418 689-5722 | Fax: 418 689-5755
Courriel: aines@globetrotter.net

L'Association des aînés existe depuis 1989 et est reconnue comme entreprise d'économie sociale en aide domestique depuis 1998. Son champ d'action s'étend à toute la population de la MRC Rocher Percé (Port-Daniel et Percé).

Sa mission est de favoriser le maintien à domicile des personnes vivant une perte d'autonomie, de favoriser l'insertion au marché du travail par la création d'emploi durable dans le secteur de l'aide domestique et d'offrir un service de qualité à toute la clientèle.

Aide à domicile aux personnes de 18 ans et plus

Préparation des repas sans diète

Entretien ménager léger et lourd

Courses et commissions

Entretien extérieur

CLIENTÈLE DESSERVIE :

- Personnes 18 ans et plus;
- Personnes en perte d'autonomie;
- Familles en difficulté;
- Personnes âgées;
- Personnes handicapées.



PROJET DE JOUR (ALZHEIMER) :

Services offerts:

- Effectuer la surveillance auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer;
- Stimuler les personnes atteintes avec des activités adaptées à leur condition;
- Offrir des services dans le cadre du programme de l'exonération financière.

PROJET DE NUIT :

Services offerts :

- Vise à offrir du répit à des proches aidants qui cohabitent avec une personne en perte d'autonomie et qui doivent assurer une présence la nuit;
- Présence-surveillances auprès de la clientèle ciblée;
- Aide aux déplacements;
- Accompagnement à la salle de bains;
- Changement de culotte d'aisance;
- Aide au coucher.

>1249268

**LES RENDEZ-VOUS
Alzheimer**

Conférences virtuelles gratuites sur Zoom

La Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine vous offre une série de conférences pour vous informer sur la maladie et vous outiller dans votre rôle d'aidant ou d'accompagnant. **Les conférences sont présentées sur Zoom, une fois par mois, et sont gratuites pour tous.**

Coffre à outils juridiques

Conférence sur les outils légaux mis à la disposition des proches aidants afin de mieux accompagner les personnes aidées.

Mardi 27 février à 18h30 et
Mercredi 28 février à 13h30

**Adopter une approche gagnante...
commençons par la base !**

Conférence pour vous aider à entretenir une bonne relation avec la personne aidée et prévenir certains comportements déroutants.

Mardi 26 mars à 18h30 et
Mercredi 27 mars à 13h30

Information et inscription aux conférences : 418 534-1313



La Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine accompagne les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, ou une autre maladie apparentée, sa famille et les proches aidants. Elle offre des activités et des services d'écoute, d'information et de soutien. La Société Alzheimer est là pour vous. **Nous avons un point de service dans chacune des MRC de la Gaspésie.**

Société Alzheimer
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

418 534-1313 (siège social) | www.sagim.ca | info@sagim.ca



Maladie d'Alzheimer : déconstruisons les mythes!

Elle ne touche que les aînés

L'âge est effectivement le facteur de risque le plus important. Or, il existe deux formes de la maladie, lesquelles ne touchent pas que les personnes âgées. La forme sporadique, la plus fréquente, se développe généralement à partir de 60 ans, mais parfois dès la quarantaine. Quant à la maladie d'Alzheimer à début précoce, soit la forme familiale de la maladie d'Alzheimer (FFMA), elle est plus rare (environ 5 % des cas), mais affecte les adultes de 30 à 60 ans.

Les oublis en sont un signe révélateur

De nombreuses personnes ont des petits problèmes de mémoire en vieillissant. Cependant, oublier certaines choses ne signifie pas forcément qu'on est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Elle peut être évitée

Il n'existe pas de traitement ou de facteur unique permettant de prévenir la maladie d'Alzheimer. Toutefois, les études démontrent de plus en plus qu'un mode de vie sain (activité physique, alimentation équilibrée, gestion du stress, etc.) peut réduire les risques.

Elle est héréditaire

Le risque de développer la maladie d'Alzheimer est plus élevé si vous présentez certaines variantes génétiques qui peuvent être transmises par un parent. Cependant, ce n'est pas parce qu'un parent biologique en est atteint que ses enfants le seront automatiquement.

Il n'existe pas de traitement

Il est vrai qu'il n'existe actuellement pas de remède contre la maladie d'Alzheimer. Par contre, divers médicaments et traitements peuvent aider à atténuer certains symptômes et à améliorer la qualité de vie au cours des premières années.



>1249266

GASPÉSIE
NOUVELLES

PARTENAIRE
des grands événements
de notre communauté!



UNE PROPRIÉTÉ DE
MÉDIALO





Comment repérer les fraudes sur les médias sociaux?

Piratage de comptes, faux commerces, fraude sentimentale... votre présence en ligne vous rend vulnérable à divers escrocs. Leurs tactiques évoluant sans cesse, une grande prudence s'impose sur les réseaux sociaux. Pour éviter de tomber dans leurs pièges, soyez attentif à ces signes d'escroqueries courantes :

- Un message du type « C'est toi dans cette vidéo? » suivi d'un lien. Même si le message semble provenir d'un ami, ne cliquez pas sur le lien.
- Un questionnaire demandant des renseignements personnels. Anniversaires, noms d'animaux, chansons préférées, détails de votre jeunesse, etc., révèlent des informations que les pirates peuvent utiliser pour deviner vos mots de passe.
- Une demande d'amitié d'une personne avec qui vous êtes déjà ami. De même, méfiez-vous de toute demande émanant d'un compte dont l'activité est minime et les contacts, peu nombreux.
- Les échanges de messages dans lesquels la personne demande à passer à un autre mode de communication (ex. : téléphone, textos).
- Les demandes d'envoi ou de réception d'argent (en échange d'une aide, par exemple), et ce, même si elles semblent provenir d'un proche.
- Les prix exagérément bas. Ne faites pas confiance aux sites de vente en ligne qui ne fournissent pas d'adresse physique ni d'informations sur les frais et les délais d'expédition.

Pour plus de tranquillité d'esprit, faites appel à un expert en informatique local : il pourra vous aider à optimiser la sécurité de vos appareils et de vos comptes en ligne.



Et si vous rédigez vos mémoires pour votre famille?

Vous adorez raconter vos histoires de jeunesse? Si oui, vous aimeriez peut-être écrire des mémoires que vous pourriez transmettre à vos enfants et petits-enfants. L'idée vous plaît? Voici quelques conseils pour démarrer du bon pied!

Procédez étape par étape

N'envisagez pas d'emblée votre projet comme un livre. Racontez plutôt votre histoire un souvenir à la fois. Vous ne savez pas trop par où commencer? Essayez l'un de ces points de départ :

- L'endroit où vous aimiez jouer enfant;
- Un évènement qui vous a rendu fier;
- Une fête qui vous a marqué;
- Un objet que vous affectionniez;
- Une personne mémorable de votre jeunesse.

Utilisez des détails sensoriels

Les éléments sensoriels aident vos lecteurs à se mettre à votre place. Essayez de vous souvenir de ce que vous

portiez, de l'odeur de la pièce ou des bruits d'ambiance, par exemple. Et que ressentiez-vous? Aviez-vous faim ou froid, ou transpiriez-vous?

Parlez de vos émotions

Réfléchissez aux sentiments qui vous habitaient au moment de l'évènement, puis demandez-vous si vous ressentez la même chose aujourd'hui. Vous serez peut-être surpris de constater à quel point vous avez changé au fil du temps! Partager ces réflexions peut enrichir votre récit et vous aider à renforcer vos liens avec vos proches.

Soignez la présentation

Une fois que vous avez écrit vos histoires, vous pouvez en faire un livre, ou encore vous filmer ou vous enregistrer en train de les raconter. Au besoin, des professionnels pourront vous aider à les éditer, à les imprimer ou à les enregistrer. Bon saut dans le passé!

Commentez en ligne | www.gaspesienouvelles.com



Vous avez une foule de médicaments à gérer? 5 conseils pour gérer efficacement vos médicaments

Voici quelques conseils pour éviter les oublis et les incidents fâcheux... et pour vous faciliter la vie!

1. Combinez la prise de vos médicaments à une activité quotidienne (comme vous brosser les dents) afin de réduire les risques d'oubli.
2. Renseignez-vous sur les divers outils et services offerts par vos pharmacies Uniprix du grand Gaspé :

Alertes de rappel de prise de médicaments, pilulier, renouvellement en ligne ou préautorisé, livraison à domicile, synchronisation des dates de renouvellement de vos médicaments ou de ceux de toute la famille, étiquettes en gros caractères, emballages faciles à ouvrir, médicaments décapsulés, etc.

3. Prenez tous vos médicaments au même endroit et consultez toujours votre pharmacien avant d'acheter un produit vendu sans ordonnance (y compris un produit de santé naturel) afin d'éviter les interactions avec vos médicaments.

4. Posez vos questions à nos pharmaciens afin de bien connaître vos médicaments, leur utilité, les effets à surveiller, etc.

5. Respectez toujours la posologie et la durée du traitement — en cas d'oubli, ne doublez pas la dose, parlez d'abord à votre pharmacien.

Pour obtenir plus de conseils concernant vos médicaments, venez rencontrer les pharmaciens de vos Uniprix de Gaspé et Rivière-au-Renard sans hésiter!



**MARTIN GAGNON
ET VICKY FOURNIER**
167, de la Reine (Place Jacques-Cartier)
418 368-5595



**MONICA DUFRESNE
ET ANTOINE GAGNON ROY**
80, boul. Renard Est, Rivière-au-Renard
418 269-3351



**MARTIN GAGNON
ET VICKY FOURNIER**
39, montée Sandy-Beach (Carrefour Gaspé)
418 368-3341



AFFICHAGE EXTERNE :

POSTE : COORDONNATRICE CLINIQUE EN MAISON DE PREMIÈRE ÉTAPE ET DE DEUXIÈME ÉTAPE

Sous la responsabilité de la directrice générale, la coordonnatrice clinique est responsable de l'équipe des intervenantes sociales.

Principales tâches :

- Recruter, former et évaluer le personnel sous sa responsabilité;
- Assurer les services offerts à la clientèle en collaboration avec l'équipe de travail;
- Organiser le processus de travail;
- Tenir à jour les statistiques;
- Représenter l'organisme;
- Faire le suivi des finances.

Exigences :

- Diplôme universitaire en relation d'aide avec expériences ou Diplôme collégiale en relation d'aide avec expériences;
- Bonnes connaissances des problématiques vécues par les femmes;
- Bonne maîtrise du français;
- Bilinguisme un atout.

Poste permanent avec avantages sociaux :

- 35 heures par semaine;
- Échelle salariale : \$ 50 000 à \$ 63 000;
- Assurances collectives;
- Fonds de pension;
- Etc.

Date limite pour postuler : 14 février 2024

Pour postuler :
Envoyer une lettre d'intention et votre curriculum vitae à : Aline Clavet
direction@laidelle.org

Pour information :
Téléphone : **418 368-6883**
ou courriel : **direction@laidelle.org**

Reprenez le contrôle sur vos habitudes de jeu. Service offert par téléphone et vidéoconférence.



GRATUIT CONFIDENTIEL

Renseignements :

1 800 461-0140
infotc@crgm.ca
telecounseling.ca

Partenaire :



En bref

La pavillon des requins d'Exploramer est compromis

L'explosion des coûts pourrait bien avoir raison du futur pavillon des requins d'Exploramer à Sainte-Anne-des-Monts, a rapporté la semaine dernière le *Journal de Québec*. Une somme supplémentaire de 6,8 millions serait nécessaire pour boucler le montage financier, dont la facture totale s'élèverait à 25,6 M\$ en incluant la rénovation du musée lui-même. Le projet de pavillon des requins avait été annoncé en 2022 et était attendu depuis plusieurs années déjà.

Les travailleurs de l'éducation acceptent l'offre

Les membres affiliés au Syndicat des travailleurs de l'éducation de l'Est-du-Québec ont accepté les offres de Québec pour le renouvellement de leur convention collective. La proposition n'est cependant pas passée comme une lettre à la poste. Le personnel de soutien a tout juste entériné l'entente, à 50,7%. L'appui était supérieur pour les enseignants, ces derniers étant en faveur à 64,8 % pour l'entente sectorielle et à 81,6% pour les conditions salariales.

Soirée St-Valentin à St-Maurice

Billets disponibles auprès des membres du conseil d'administration pour un souper de St-Valentin sous forme de repas chaud au coût de 40\$ par personne, le samedi 17 février au Club de l'âge d'or de St-Maurice. Musique avec Marcel Chouinard. Ouverture des portes à 16 h.

ANNONCES | CLASSÉES

1 866 637-5236

ANNONCESCLASSEES@HEBDOS.COM

205 Logement / app. à louer **845** Prières, remerciements
3-1/2, 4-1/2, pas d'animaux, Anse-à-Beau-Fils. 514-601-2773
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur-de-Jésus pour faveur obtenue, J.B.

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

GASPÉSIE
VOS NOUVELLES SONT AUSSI ICI!
SUIVEZ-NOUS!

PRENEZ AVIS que la personne morale sans but lucratif *La corporation patrimoniale du Château Dubuc de Chandler*, NEQ 1177438307, a déclaré son intention de se liquider ou de demander sa liquidation, de se dissoudre ou de demander sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Date de décision : 5 février 2024 >1249177

VOTRE JOURNAL DANS VOTRE COURRIEL CHAQUE MERCREDI.

ABONNEZ-VOUS!
LE LAURENTIEN



UNE PROPRIÉTÉ DE
MÉDIA LO



AVIS PUBLIC

RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICT ÉLECTORAUX

À tous les électeurs de la Ville de Chandler

Avis est, par la présente, donné par Roch Giroux, directeur général et greffier, le 7^{ème} jour de février 2024, que la Commission de la représentation électorale a confirmé que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux représenté chacun par un conseiller municipal et délimité de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique.

Les districts électoraux se délimitent comme suit :

• **District numéro 1 – Newport – 1289 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre de la ligne de côte et de la limite municipale sud-ouest, cette limite municipale, la rivière du Grand Pabos Ouest, la ligne à haute tension, la rivière de l'Anse aux Canards, la route 132, la ligne arrière de la route Albert (côté sud), l'ancienne limite municipale de la municipalité de Newport et la ligne de côte jusqu'au point de départ.

• **District numéro 2 – Pabos Mills – 1161 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière de l'Anse aux Canards et de la ligne de la ligne de côte, cette ligne de côte, l'ancienne limite municipale de Newport, la ligne arrière de la route Albert (côté sud), la route 132, la rivière de l'Anse aux Canards, la ligne à haute tension, la rivière du Grand Pabos Ouest, la limite municipale, la rivière du Grand Pabos, la baie du Grand Pabos et la ligne de côte jusqu'au point de départ.

• **District numéro 3 – Chandler – 1196 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre de la route 132 et de la rivière du Grand Pabos, cette rivière, la limite municipale, la route de Pellegrin, la ligne arrière de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville (côté ouest), le prolongement de cette avenue, la ligne de côte, la baie du Grand Pabos et la rivière Grand Pabos jusqu'au point de départ.

• **District numéro 4 – Chandler – 1067 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre du boulevard René-Lévesque Ouest et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, la ligne arrière de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville (côté ouest), la route de Pellegrin, la limite municipale, la rivière du Petit Pabos, la ligne à haute tension, l'ancienne limite municipale de la ville de Chandler, la ligne arrière du chemin de la Débouche (côté sud), le prolongement de l'avenue des Pionniers, la ligne arrière de cette avenue (côté ouest), le prolongement de cette avenue, la ligne de côte, le prolongement de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la ligne arrière de cette avenue (côté ouest) jusqu'au point de départ.

• **District numéro 5 – Pabos – 841 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre de la route 132 et de la baie du Petit Pabos, cette baie, la ligne de côte, le prolongement de l'avenue des Pionniers, la ligne arrière de cette avenue (côté ouest), le prolongement de cette avenue, la ligne arrière du chemin de la Débouche (côté sud), la ligne arrière de la route de Saint-François (côté sud), la ligne arrière de la route Leblanc (côté ouest), la voie ferrée, la ligne divisant le rang I et le rang Ouest du Petit-Pabos, le prolongement de la ligne arrière de la rue Bellevue (côté sud), cette ligne arrière, le prolongement de la rue Bellevue et la baie du Petit Pabos jusqu'au point de départ.

• **District numéro 6 – Saint-François-de-Pabos – 819 électeurs**

En partant d'un point situé à la rencontre de la baie du Petit Pabos et du prolongement de la rue Bellevue, ce prolongement, la ligne arrière de la rue Bellevue (côté sud), le prolongement de cette ligne arrière, la ligne divisant le rang I et le rang Ouest du Petit-Pabos, la voie ferrée, la ligne arrière de la route Leblanc (côté ouest), la ligne arrière de la route Saint-François (côté sud), la ligne arrière de la route de la Débouche (côté sud), l'ancienne limite municipale de la ville de Chandler, la ligne à haute tension, la rivière du Petit Pabos, la limite municipale, la ligne de côte et la baie du Petit Pabos jusqu'au point de départ.

Le tout en référence aux cadastres officiels de la Municipalité de Pabos et Canton de Newport.

AVIS est aussi donné que l'avis public de reconduction de la même division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 40.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ., c. E-2-2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en district électoraux. Cette opposition doit être adressée comme suit :

**Bureau du greffier
Hôtel de Ville
35, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0**

AVIS est de plus donné que, conformément à l'article 40.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ., c. E-2-2) :

Le greffier doit informer la Commission de la représentation électorale que la municipalité a reçu, dans le délai fixé, un nombre d'opposants qui est égal ou supérieur à 100 électeurs.

Dans ce cas, elle devra suivre la procédure de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux prévue à la section III de la Loi.

Donné à Chandler, ce 14^{ème} jour février 2024

Roch Giroux
Directeur général et greffier

>1249549



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

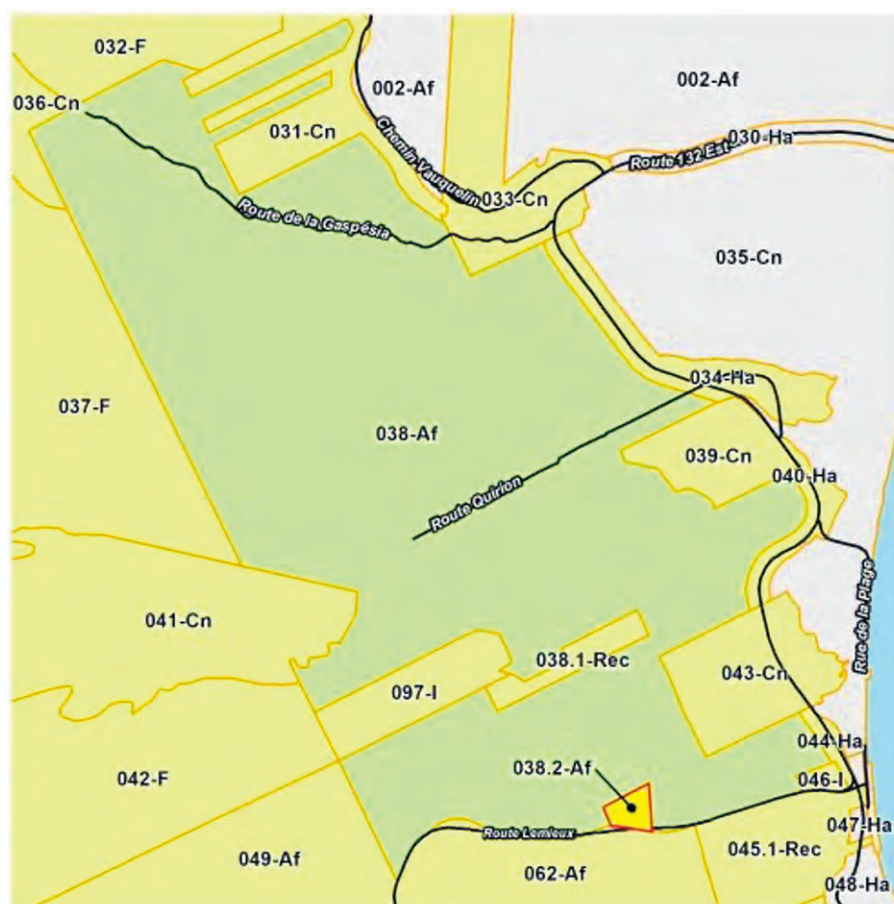
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

Règlement numéro **627-2024** modifiant le *Règlement de zonage* numéro 436-2011 afin de créer une nouvelle zone agro-forestière 038.2-Af à même une partie de la zone 038-Af.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Percé

- QUE** lors d'une séance qui s'est tenue le 6 février 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement mentionné ci-dessus;
- QUE** le projet de Règlement numéro **627-2024** vise la zone 038-Af située sur la route Lemieux, secteur de Coin-du-Banc, le tout tel qu'illustré ci-dessous;
- QUE** le projet de Règlement numéro **627-2024** modifie le *Règlement de zonage* numéro 436-2011 de la manière suivante :
 - 3.1 Créer une nouvelle zone agro-forestière et y permettre notamment l'usage « site d'entreposage de sels et d'abrasifs de voirie » à titre d'usage particulier spécifiquement autorisé;
- QUE** le projet de Règlement numéro 627-2024 contient des dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire;
- QU'**une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu à l'hôtel de ville de Percé, situé au 137, route 132 Ouest, le **29 février 2024 à 19 h**, au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption;
- QU'**au cours de cette assemblée publique de consultation, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur le projet de règlement;
- QUE** toute personne intéressée peut consulter le « projet de Règlement numéro 627-2024 » à l'hôtel de ville de Percé, au bureau de la soussignée, aux heures normales d'ouverture, sur le site Internet de la Ville (www.ville.perce.qc.ca), à la section « Avis publics », ou sur la page Facebook de la Ville.

Zone 038-Af et zone projetée 038.2-Af



Donné à Percé, le 7 février 2024.

Gemma Vibert,
Greffière

>1249259



Le palais de justice de Percé.

Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault

Voies de fait à Percé : deux autres suspects arrêtés

PERCÉ – Jeudi et vendredi derniers, les policiers de l'Équipe des enquêtes sur les crimes majeurs de Chandler ont procédé à l'arrestation de deux autres suspects en lien avec l'introduction par effraction ainsi que des voies de faits qui étaient survenus dans une résidence du secteur de la rue du Baril à Percé, le 18 décembre.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Tommy Albert-Lantin, un homme de 25 ans de Chandler, ainsi que Pierre-André Roussy, âgé de 37 ans et résidant à Grande Rivière, ont tous les deux été arrêtés relativement à ce dossier.

Rappelons que le 3 janvier dernier, la Sûreté du Québec a fait appel à la population pour retrouver Jonathan Racette et Michael Bourque de Chandler; deux suspects dans cette affaire. Le lendemain, Jonathan Racette, 29 ans, était arrêté. Michael Bourque, 28 ans, était cependant toujours recherché activement par la police au moment de mettre sous presse.

Les policiers ont initialement été appelés peu avant midi le 18 décembre. Les suspects avaient quitté les lieux avant l'arrivée des forces de l'ordre. La présumée victime, un homme dans la vingtaine, avait subi des blessures mineures et avait dû être transportée vers un centre hospitalier afin de recevoir les soins requis.

Toute personne pouvant fournir des informations pour localiser Michael Bourque peut appeler la Centrale de l'information criminelle de la SQ de manière confidentielle au 1 800 659-4264.

JUSTICE

Vandalisme à Gaspé: quatre suspect arrêtés

Les policiers ont finalement mis la main au collet de quatre suspects en lien avec une vague de vandalisme et d'introductions par effraction survenue de décembre jusqu'à la fin du mois de janvier dans le Grand Gaspé. Suite à l'enquête de la Sûreté du Québec, les policiers ont dans un premier temps procédé à l'arrestation de trois suspects. Deux d'entre eux sont d'âge mineur; l'autre est âgé de 19 ans. Les trois individus ont été remis en liberté, avec promesse de comparaître à la Cour à une date ultérieure. Quelques jours plus tard, le 6 février, un quatrième suspect, lui aussi d'âge mineur, a été arrêté puis relâché en attendant la suite des procédures. Ces arrestations permettent de résoudre pas moins de 27 dossiers pour différents méfaits et introductions par effraction. Rappelons que des infrastructures de loisir des quartiers York et Douglastown avaient notamment été la proie des malfaiteurs. Une résidence secondaire, le garage d'un particulier, du mobilier urbain et des édifices commerciaux avaient aussi été touchés. Des incendies ont même été déclenchés dans des conteneurs derrière la Place Jacques-Cartier, alors que d'autres édifices de Corte-Real avaient été abimés.



Photo Médialo - Archives



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la Ville de Grande-Rivière

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

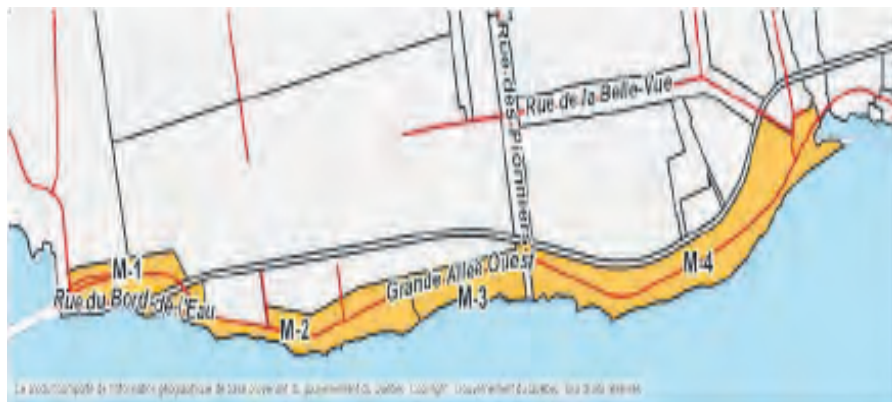
- Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 décembre 2023, le conseil de la Ville de Grande-Rivière a adopté un projet de règlement intitulé « Premier projet de règlement numéro UGR-022 modifiant le règlement de zonage numéro U-006/03-19 de la Ville de Grande-Rivière ».
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 février 2024, à 19h00, à la salle du conseil municipal « Gage Clapperton ». L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer lors de cette assemblée publique.
- Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière, aux heures normales d'ouverture.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le projet de règlement a pour objet :

- Le présent règlement a pour but de modifier la marge de recul latérale minimale ainsi que la somme des marges de recul latérale minimale relativement à l'implantation du bâtiment principal, et ce, dans les zones M-1, M-2, M-3, M-4 et M-8, le tout situé dans les secteurs Petit-Pabos, Petite-Rivière-Ouest et Grande-Rivière-Ouest ainsi que dans le secteur de Ligny-Saint-Flochel, tous dans la Ville de Grande-Rivière.

Zones M-1 à M-4



Zones M-8



Donné à Grande-Rivière, ce 14e jour du mois de février 2024 (14-02-2024)

Sandrine B-Hautcoeur, greffière

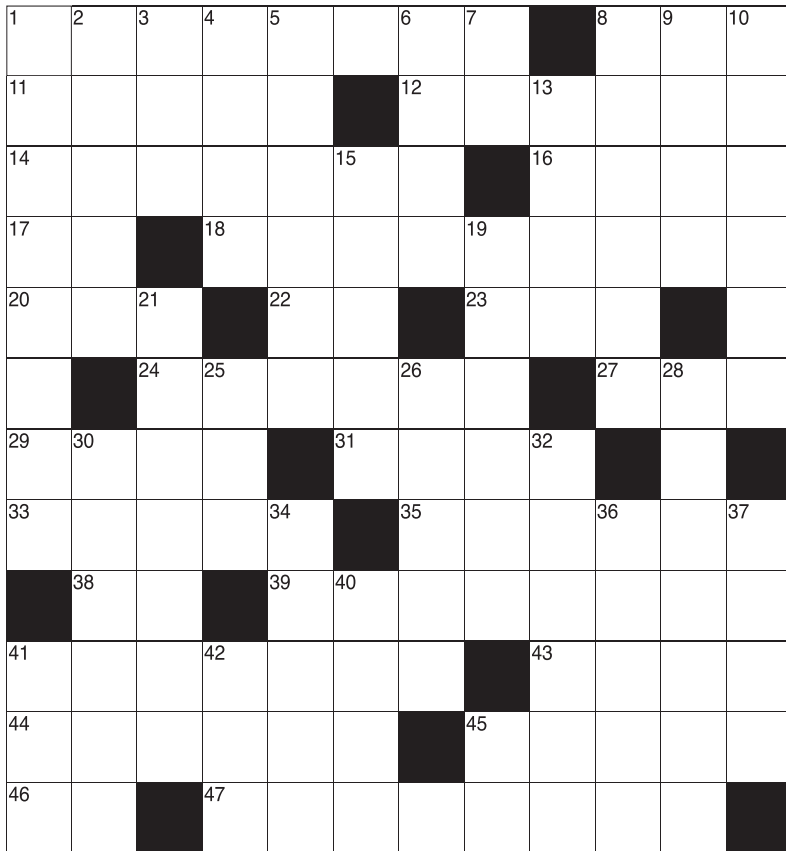


Pause café

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Pharmacie.
8. Indique la distribution.
11. Partie du bras.
12. Qui déshonore.
14. Surveillance gênante.
16. Au bon moment.
17. Gloussé.
18. Assassin.
20. Monnaie de la Suède.
22. Radon.
23. Divisée en strophes.
24. Bander.
27. Artère.
29. Qui ne varie pas.
31. Petit espace isolé.
33. Poissons plats.
35. Fanatique.
38. Avant nous.
39. Immodérées.
41. Degré.
43. Sous un navire.
44. Morne.
45. Danse de bal.
46. Sud-est.
47. On en fait du papier à cigarettes



VERTICALEMENT

1. Concéder à titre de faveur.
2. Creuser le sol, en parlant d'un animal.
3. Gros récipient.
4. De même.
5. Plante potagère.
6. Désavouer.
7. Marque le lieu.
8. Feuille.
9. Copine.
10. Nouveau membre.
13. Maquillage.
15. Retour au travail.
19. Assemblages de plusieurs gros fils tordus ensemble.
21. Écorché.
25. Préparée avec de l'orge et du houblon.
26. Occlusion intestinale.
28. Pressante.
30. Disposition à s'amuser.
32. Divinité de la mer.
34. Salubre.
36. Dégradé.
37. Crochet double.
40. Objectifs.
41. Pour désigner.
42. Placé.
45. Encouragement.

MOT CACHÉ

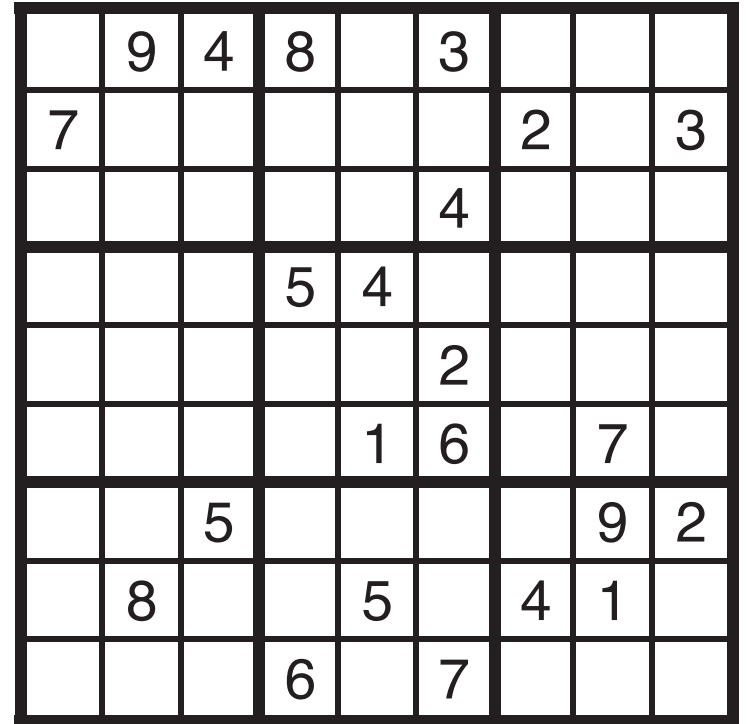
Thème : Le Canada / 7 lettres



- A** Alberta
Atlantique
- B** Barrie
Bernache
Brampton
Burnaby
- C** Charlottetown
- D** Dollar
- E** Edmonton
Érable
- F** Fraser
Fredericton
Fundy
- G** Gatineau
Guelph
- H** Halifax
Hamilton
Hudson
- K** Kingston
Kitchener
- L** Labrador
Laval
Lethbridge
Lévis
Logan
London
Longueuil
- M** Manitoba
Markham
Moncton
Montréal
- N** Nelson
Niagara
Nunavut
- O** Ontario
Oshawa
Ottawa
Outaouais
- P** Pacifique
Pays
- Q** Québec
- R** Regina
Rocheuses
- S** Saguenay
Sarnia
Saskatchewan
Saskatoon
Sherbrooke
Sudbury
Surrey
- T** Toronto
- V** Vancouver
Victoria
- W** Winnipeg
- Y** Yukon

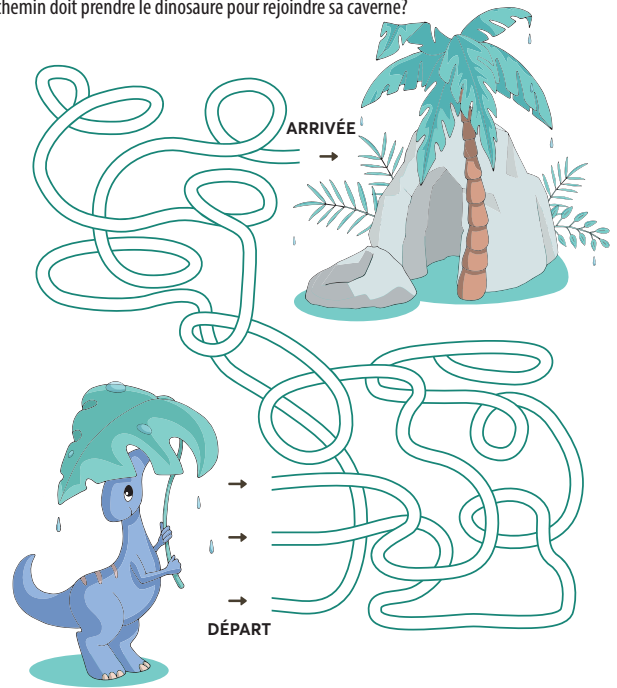
SUDOKU

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.



LABYRINTHE

Quel chemin doit prendre le dinosaure pour rejoindre sa caverne?

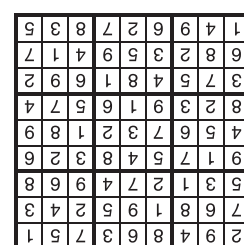


Solutions

MOTS CROISÉS



SUDOKU



MOT CACHÉ

CALGARY

CULTURE

**Vernissage de l'exposition
Madame Bolduc en tournée!**

Après une tournée réussie en Ontario et au Québec, l'exposition *Madame Bolduc en tournée!* sera présentée au Musée de la Gaspésie, juste à temps pour célébrer son 130^e anniversaire de naissance. Le vernissage se tiendra le 15 février en formule 5 à 7, avec une surprise de taille: la seule vidéo existante de La Bolduc. Si la rareté de l'archive en fait un document précieux, son histoire lui

confère une importance égale, souligne d'ailleurs le Musée de la Gaspésie. La bobine 8 mm était soigneusement conservée par sa propriétaire, la regrettée comédienne Andrée Boucher. Jean-Pierre Bélanger, son mari, sera présent pour partager l'histoire fascinante de cette séquence d'images. Voilà un moment spécial pour plonger dans le passé et découvrir l'héritage musical et culturel de La Bolduc, un pilier essentiel du patrimoine gaspésien.



Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault



Photo - ministère de la Culture et des Communications

HISTOIRE

**Des travaux d'urgence demandés
à la maison de René Lévesque**

Une motion a été présentée la semaine dernière par Pascal Bérubé du Parti québécois afin de préserver de toute urgence la maison d'enfance de René Lévesque à New Carlisle. Le gouvernement du Québec l'a acquise en 2021 pour la préserver et la mettre en valeur – non sans peine – et elle a été reconnue comme monument historique en 1995, pour ensuite être classée comme immeuble patrimonial en 2012. La maison n'a cependant pas encore été rénovée, outre quelques travaux de sécurisation. La restauration se fait toujours attendre et le député Pascal Bérubé tente de faire accélérer les choses avec la motion, qui a été adoptée.

**OFFRE D'EMPLOI AU DIOCÈSE DE GASPÉ
(172 rue Jacques-Cartier, Gaspé)
UN OU UNE ÉCONOME DIOCÉSAIN**

Sous la responsabilité de l'Évêque, l'économe diocésain cumule diverses fonctions reliées à la comptabilité, la gestion des ressources financières et matérielles ainsi que les ressources humaines.

Principales fonctions

- Responsable de l'information comptable, du contrôle interne et de la supervision du service de la comptabilité.
- Effectuer le suivi de la Politique de placements et s'assurer de son application avec le mandataire externe.
- Préparer le budget annuel et les états financiers des fondations.
- Assurer la gestion de la trésorerie, des différents fonds et des apports reportés.
- Conseiller et soutenir les fabriques en matière de gestion financière et du patrimoine, et encadrer les pratiques comptables au regard de la législation et de la réglementation en vigueur.
- Administrer et gérer les infrastructures du diocèse et leur utilisation.
- Assurer la gestion des ressources humaines en matière de rémunération, de régimes sociaux, d'équité salariale et de santé et sécurité au travail.
- Conseiller et guider les prêtres venus d'ailleurs dans leurs transactions financières et leur adhésion aux régimes sociaux.

Profil recherché

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires (BAA), option comptabilité ou finance.
- Posséder une expérience pertinente en comptabilité et en gestion.
- Une combinaison de scolarité et d'expériences de travail peut être considérée.
- Connaissance du logiciel Acomba et de Microsoft Office.
- Capacité de travailler en équipe et d'organisation, intègre, sens de l'écoute, jugement, entregent, autonomie, polyvalence.
- Connaissance de la langue anglaise est un atout.
- Déplacements occasionnels sur le territoire du diocèse.
- Avoir une certaine connaissance du fonctionnement d'un diocèse serait un atout.

Statut du poste

- Poste à temps plein – horaire flexible 28 ou 35 heures par semaine.
- Salaire concurrentiel à discuter selon la scolarité et l'expérience.
- Programme d'assurance collective et de 4 à 6 semaines de vacances annuelles.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **20 mars 2024** par la poste à : Diocèse de Gaspé, Poste d'Économe, 172, rue Jacques-Cartier Gaspé (QC) G4X 1M9 ou par courriel à : jean-aime.francoeur@diocesegaspe.org.

Vous pouvez aussi consulter le site web au : <https://diocesegaspe.org/> sous l'onglet Offre d'emploi.

Prendre note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

>1249378

UNE PROPRIÉTÉ DE

MÉDIALO

GASPÉSIE
NOUVELLES

**VOS NOUVELLES DANS VOTRE INFOLÉTTRE!
ABONNEZ-VOUS!**

INFRASTRUCTURES

**Pression pour la réfection du centre
de détention**

Une manifestation s'est tenue mercredi devant l'établissement de détention provincial de New Carlisle, le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec-CSN soulignant son impatience face à l'état de délabrement de cette bâtisse construite en 1964. Celle-ci est vétuste et très mal en point, estime le syndicat, ajoutant qu'elle ne répond plus aux normes carcérales actuelles et menace la sécurité de la population, particulièrement celle des agentes et des agents correctionnels de l'établissement. Le syndicat exige une réfection majeure de l'établissement, un plan de match concret et un échéancier clair lié au projet. Le dossier est entre les mains de la Société québécoise des infrastructures, qui gère le bâtiment. Rappelons qu'à deux reprises, en 2019 et en 2023, des détenus ont saccagé des secteurs qui ne sont plus utilisables. Des sections de tuyaux en métal ont notamment été arrachées.

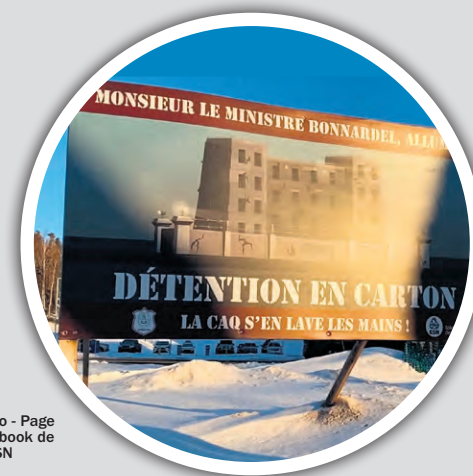


Photo - Page Facebook de la CSN

L'avenir du bureau d'accueil touristique toujours inconnu

PERCÉ – Le sort du bureau d'accueil touristique n'est toujours pas scellé à Percé, alors que des rencontres se sont poursuivies la semaine dernière entre différents acteurs du milieu et que d'autres sont au menu cette semaine.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Le sujet a notamment rebondi à la plus récente séance du conseil municipal, mardi. « Le bureau d'accueil touristique, ce n'est pas seulement une question de publicité, c'est une question de notoriété; la façon dont on accueille nos touristes pour une ville qui se prétend être la destination touristique de la Gaspésie. Ça ne se délègue pas à personne », estime Jean-François Gagné, un citoyen de Percé.

Pour sa part, la mairesse a confirmé que des démarches sont toujours en cours, mais que le nœud du problème reste entier pour le moment peu importe la trajectoire anticipée. « On travaille avec des organismes présentement à savoir s'il y a un repreneur. On a le même problème de financement avec un OBNL pour la main-d'œuvre, qui est de 230 000 \$ de masse salariale », explique Cathy Poirier.

La Ville de Percé s'est déjà engagée à prendre à sa charge une direction générale, le local ainsi que les coûts d'assurance et de chauffage pour un éventuel repreneur. Ces aides sont évaluées à environ 140 000 \$ selon la mairesse.

Plus tôt dans la semaine, plusieurs partenaires se sont assis autour d'une même table pour en discuter : la municipalité, la MRC du Rocher-Percé, l'Association touristique régionale Gaspésie, Tourisme et commerce Rocher-Percé et un attaché politique du député de Gaspé, Stéphane Ste-Croix. Mardi en séance de conseil municipal, Cathy



La fermeture du bureau d'accueil touristique, géré par la Ville de Percé, a été annoncée en décembre en raison de contraintes budgétaires.

Médialo - Jean-Philippe Thibault

Poirier a précisé que des invitations seraient envoyées à certains commerçants pour poursuivre la discussion cette semaine.

Rappelons que la fermeture du bureau d'accueil touristique a été prise en décembre lors de la présentation du budget municipal. La décision a été expliquée par un contexte budgétaire particulièrement difficile. Les taxes foncières ont augmenté de 7 % cette année pour les résidents, et de 15 % pour les entreprises. La fonte de 95 % de la péréquation a notamment fait un trou béant dans

le budget. « La perte de péréquation de 375 000 \$ cette année, c'est l'équivalent d'une hausse de 9,5 % de taxes [...] Le bureau d'accueil touristique, c'est 4,5 %. Au départ, on aurait dû augmenter les taxes de 20 % pour équilibrer le budget », expliquait Cathy Poirier en décembre.

Le nombre de visiteurs au bureau d'accueil touristique de Percé était de 33 000 en 2020 contre 26 000 l'an dernier, selon des données partagées mardi à la séance du conseil municipal. Six employés municipaux sont touchés par la fermeture de l'établissement.

PERCÉ

Le *Black Whale Cookbook* revisité: conférence de Nathalie Clément

La bibliothèque Allison-Aubut présentera une conférence de Nathalie Clément, photographe et fondatrice de Nath et Compagnie (restaurant et librairie), ce samedi 17 février. Elle s'entretiendra de son projet de mise à jour du livre de recettes *The Black Whale Cookbook*, datant de 1948. Dans un nouveau livre réunissant recettes, photos, artisanat et anecdotes historiques, l'entrepreneure et artiste souhaite créer une œuvre collective qui rendra hommage à l'histoire de la région, aux femmes anglophones et francophones qui ont influencé la culture gastronomique de Percé, ainsi qu'aux différentes ressources locales. Par l'entremise de témoignages, de rencontres et de diverses collaborations avec des aînées et des artistes, elle souhaite récolter et préserver un pan de l'histoire tout en y incluant quelques saveurs d'aujourd'hui. Cette activité aura lieu au Centre récréatif de Barachois (1062 route 132) de 14 h à 16 h. La conférence sera déployée en français et en anglais. L'entrée est gratuite.



Photo - Bibliothèque Allison-Aubut

rabaischocs.com

Découvrez des offres très avantageuses auprès d'entreprises locales, partenaires de Médialo.



La Cité Hi-Tech
audio-vidéo
communication

PAYEZ 26²⁵\$
POUR 50\$



Vous obtenez un certificat-cadeau pour La Cité Hi-Tech, une valeur de 50\$.



Lebeau
Vitres d'autos

PAYEZ 60\$
POUR 100\$



Vous obtenez un certificat-cadeau pour Lebeau Vitres d'Autos Matane, une valeur de 100\$.

PROFITEZ DE CES RABAIS EN 3 ÉTAPES FACILES !

- 1 Acheter maintenant
- 2 Imprimez-le
- 3 Présentez-le en magasin

www.rabaischocs.com

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, 473, boulevard Perron, Maria (Québec), GOC 1Y0, le onzième jour du mois d'avril 2024 (**11 avril 2024**) à **10 h a.m.** pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Note importante – Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC Avignon. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

AVIS IMPORTANT POUR TOUTE PERSONNE DEVANT SE PORTER ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE

La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes sauf s'il s'agit d'un immeuble d'habitation. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication devra être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/bsnss/gsthstrgstry/menu-fra.html>
http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sgp_validation_tvq/default.aspx

Conditions pour enchérir

Personne physique : (pièce d'identité) - Nom, date de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu, mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale : Nom, forme juridique et loi constitutive (no NEQ), adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité) – Nom, qualité du représentant (mandataire), copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement : Argent comptant, mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC Avignon.

Donné à Maria, au bureau de la
Municipalité Régionale de Comté d'Avignon,
ce 7^e jour de février 2024 (2024-02-07).

David Bourdages,
Directeur général et greffier-trésorier
MRC d'Avignon
473, boulevard Perron
Maria (Québec) GOC 1Y0

SECTEUR ESCUMINAC

DOBSON, Martha Kim, 8, rue Dobson. Matricule 7425-97-4761.

Lots 6 033 763 & 6 033 752 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	873.59 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,099.10 \$

GAUDIN, Richard, 40, chemin Escuminac Nord-Est. Matricule 8133-24-0003.

Lot 6 033 907 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	915.69 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,141.20 \$

GRAY, Patricia Ann, boulevard Perron. Matricule 8233-51-5201.

Lots 6 033 872 & 6 033 878 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	308.73 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	534.24 \$

GRAY, Régina V., route d'Escuminac Flats. Matricule 8231-30-9582.

Lot 6 033 315 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	181.16 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	406.67 \$

LANDRY, Joël, 42, chemin St-Antoine. Matricule 7427-70-3937.

Lot 6 033 776 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,236.61 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,462.12 \$

LANDRY, Mélanie, 15, chemin Shipyard. Matricule 7524-37-3368.

Lot 6 033 731 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	507.00 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	732.51 \$

LANDRY, Norman, 16, route de la Baie. Matricule 8730-55-5471.

Lot 6 033 260-6 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	689.66 \$
Taxes scolaires :	63.76 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	978.93 \$

LEBLANC, Claude, rue Bellevue. Matricule 7931-67-7863.

Lot 6 034 233 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	704.87 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	930.38 \$

LEBLANC, Claude, boulevard Perron. Matricule 8032-63-9676.

Lot 6 034 249 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	564.95 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	790.46 \$

LEBLANC, Claude, route de la Pointe-à-Fleurant. Matricule 8730-79-3162.

Lot 6 033 244 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	260.07 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	485.58 \$

PARENT, Louis & BOUDREAU, Ann-Julie, 32, route d'Escuminac Flats. Matricule 8232-73-2909.

Lots 6 034 266, 6 033 868, 6 033 871 & 6 033 873 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,063.46 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,288.97 \$

PIKE, Beatrix Marsha, 15, chemin Bayview. Matricule 7524-97-2851.

Lots 6 033 483 & 6 034 428 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,851.81 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,077.32 \$

POULIN, Nancy & DROLET, Steve, 23, rue de l'Église. Matricule 7627-63-0621.

Lot 6 033 557 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,884.22 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,109.73 \$

POULIN, Nancy, rue Edwards. Matricule 8431-67-7265.

Lot 6 033 288 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,959.00 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,184.51 \$

ROY, Jean-Guy, boulevard Perron. Matricule 7931-46-2105.

Lots 6 034 231, 6 033 816 & 6 033 333 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	163.89 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	389.40 \$

TORCHY, Dany & RETAILLEAU, Michael, 152, boulevard Perron. Matricule 7728-76-7034.

Lot 6 033 416 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	273.63 \$
Taxes scolaires :	185.72 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	684.86 \$

VAUTOUR, Joey, 60, rue Bellevue. Matricule 7930-79-7492.

Lot 6 033 812 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	447.56 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	673.07 \$

WALKER, Jonah, 162, chemin d'Escuminac Nord-Ouest. Matricule 7934-77-7204.

Lots 6 034 308 & 6 034 322 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,394.75 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,620.26 \$

SECTEUR MARIA

ARSENAULT, Étienne, 388A au 388D, rue des Tourterelles. Matricule 1637-65-7676.

Lot 4 732 683 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	7,345.26 \$
Taxes scolaires :	195.55 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	7,766.32 \$

ARSENAULT, Étienne & FERLATTE, Isabelle, 464, rue des Faucons. Matricule 1639-03-3628.

Lot 5 152 779 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	814.72 \$
Taxes scolaires :	188.34 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,228.57 \$

ARSENAULT, Étienne & FERLATTE, Isabelle, 464, rue des Faucons. Matricule 1639-03-6841.

Lot 5 152 799 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	399.00 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	624.51 \$

ARSENAULT, Étienne & FERLATTE, Isabelle, rue des Faucons. Matricule 1639-04-3325.

Lot 5 152 801 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	291.07 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	516.58 \$

ARSENAULT, Étienne & FERLATTE, Isabelle, boulevard Perron. Matricule 1940-16-5121.

Lot 5 322 342 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	259.94 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	485.45 \$

BUJOLD, Frédéric, 478, rue des Faucons. Matricule 1539-95-4432.

Lot 4 733 834 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,434.18 \$
Taxes scolaires :	243.38 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,903.07 \$

HINDS, David, 261, route du 2e Rang. Matricule 1338-04-9517.

Lot 4 931 115 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	3,546.10 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	3,771.61 \$

LANDRY HABITATION LTÉE, rue des Étourneaux. Matricule 1738-28-7230.

Lot 4 733 363 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	34.29 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	259.80 \$

LEBLANC, Alexandre, 18, rue des Fauvettes. Matricule 1738-32-3636.

Lot 4 732 982 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,379.34 \$
Taxes scolaires :	169.03 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,773.88 \$

SECTEUR MATAPÉDIA

MCDONALD, Rodney, 5, chemin McDavid. Matricule 4818-16-0748.

Lot 5 630 837 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,029.27 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,254.78 \$

SECTEUR NOUVELLE

FRANCHI, Marine, 75, rue Maguire. Matricule 9334-01-8436.

Lot 4 183 727 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,656.47 \$
Taxes scolaires :	30.78 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,912.76 \$

SECTEUR POINTE-À-LA-CROIX

ALEXANDER, James Paul, boulevard Perron Est. Matricule 6824-50-8622.

Lot 6 034 019 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	404.54 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	630.05 \$





MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON - AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

ALEXANDER, James Paul, boulevard Perron Est. Matricule 6824-40-2142.

Lot 6 034 033 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	425.54 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	651.05 \$

ALEXANDER, Ronald, 136, chemin de Bordeaux. Matricule 6019-74-5324.

Lots 6 178 554-1, 6 178 549 & 6 178 634 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,134.21 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,359.72 \$

ALEXANDER, Ronald, chemin Bordeaux. Matricule 6019-83-0748.

Lot 6 178 556 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	138.25 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	363.76 \$

ALEXANDER, Ronald, chemin Bordeaux. Matricule 6019-83-5991.

Lot 6 521 447 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	228.64 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	454.15 \$

B. BUSTEED, William & BUSTEED, boulevard Perron Ouest. Matricule 6021-10-0655.

Lot 6 177 577 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	129.64 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	355.15 \$

BERNARD, Stéphanie, 55, rue de la Mer. Matricule 6520-91-9408.

Lot 6 178 454 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,496.77 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,722.28 \$

BOUDREAU, Mélanie, 568, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6228-89-1942.

Lot 6 177 876 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,580.91 \$
Taxes scolaires :	110.95 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,917.37 \$

CAISSY, Mike, 86, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-67-7819.

Lot 6 178 336 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,669.62 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,895.13 \$

CONNORS, Gordon & CONNORS, Jason, 18, chemin Foran. Matricule 7023-34-5396.

Lot 6 033 540 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	678.44 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	903.95 \$

CONNORS, Ryan, 25, rue Blais. Matricule 6421-30-3759.

Lot 6 178 206 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	382.15 \$
Taxes scolaires :	66.08 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	673.74 \$

CURTIS, Arden, 28-1 à 28-4, rue Sarto. Matricule 6520-60-9690.

Lot 6 178 434 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	478.61 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	704.12 \$

DAIGLE, Gilles, 897, rue Principale. Matricule 6433-76-7023.

Lot 6 033 977 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	471.11 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	696.62 \$

DESROCHERS, Marie-Andrée & GALLANT, Philippe, 549, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6228-74-7383.

Lot 6 177 872 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,136.27 \$
Taxes scolaires :	87.38 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,449.16 \$

GAGNÉ, Nelson & LEBLANC, Johanne, 19, rue Bujold. Matricule 6434-42-7203.

Lot 6 178 026 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,167.01 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,392.52 \$

GALLANT, Philippe, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6229-80-1449.

Lot 6 177 877 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	124.56 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	350.07 \$

GALLANT, Philippe & GALLANT, Paul, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6328-65-6591.

Lot 6 437 837 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	517.52 \$
Taxes scolaires :	20.35 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	763.38 \$

GENDRON, Kevin, rue Philippe. Matricule 6633-57-5534.

Lot 6 033 959 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	160.52 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	386.03 \$

GERAGHTY, Steve (GERAGHTY, Arthur & BEAULIEU, Alpha), 308, boulevard Perron Est. Matricule 7023-69-4749.

Lot 6 033 711 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,337.79 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,563.30 \$

GERAGHTY, Steve (GERAGHTY, Arthur & BEAULIEU, Alpha), boulevard Perron Est. Matricule 7024-72-6005.

Lot 6 034 050 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	202.83 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	428.34 \$

GLIDDEN, Ernest K., 6, rue du Ruisseau. Matricule 6421-32-2037.

Lot 6 178 145 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	279.79 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	505.30 \$

JEAN, Murray & JEAN Maurance, JEAN, Zelie, JEAN, Fabiola, JEAN, Daniel, boulevard Perron Est. Matricule 7123-58-4180.

Lot 6 033 714 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	161.98 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	387.49 \$

LANDRY, Henri, chemin St-Antoine. Matricule 7226-95-4615.

Lot 6 034 069 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,180.24 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,405.75 \$

LANDRY, Henri, 234, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6422-48-6284.

Lot 6 177 783 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,429.56 \$
Taxes scolaires :	152.88 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,807.95 \$

LAROCQUE, Michel, 120, chemin de la Baie-au-Chêne. Matricule 7022-98-5087.

Lot 6 033 510 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	574.68 \$
Taxes scolaires :	64.81 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	865.00 \$

LAROCQUE, Michel, 105, chemin de la Baie-au-Chêne. Matricule 7023-82-6359.

Lot 6 033 514 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	707.02 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	932.53 \$

LEBLANC, Anne, 92, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-67-5678.

Lot 6 178 299 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	724.70 \$
Taxes scolaires :	60.14 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,010.35 \$

LÉVESQUE, Claude, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6328-69-6081.

Lot 6 177 593 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	528.26 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	753.77 \$

LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT, boulevard Perron Est. Matricule 6321-54-7437.

Lot 6 177 989 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	4,600.39 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	4,825.90 \$

LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT, rue Gaspésienne Ouest. Matricule 6321-82-2241.

Lot 6 178 575 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	772.53 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	998.04 \$

LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT, 71, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-55-8268.

Lot 6 178 326 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,869.61 \$
Taxes scolaires :	37.43 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	3,132.55 \$

LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT, rue Chouinard. Matricule 6421-20-7061.

Lots 6 178 198, 6 178 237, 6 178 218 & 6 178 227 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	644.18 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	869.69 \$

MIOUSSE, Marcel, 517, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6327-07-0446.

Lot 6 177 866 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,720.15 \$
Taxes scolaires :	32.90 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,978.56 \$

NOLIN, Gaétan, 33, rue de l'Église. Matricule 6433-47-6535.

Lot 6 178 078 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,004.16 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,229.67 \$

RIOUX, Jocelyn, 25, rue Sarto. Matricule 6520-61-5831.

Lot 6 178 415 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,732.18 \$
Taxes scolaires :	65.86 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	3,023.55 \$

ROY, Cynthia & BOUDREAU, Roger, 6, rue de la Montagne. Matricule 6422-29-8622.

Lot 6 177 777 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	4,080.93 \$
Taxes scolaires :	130.09 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	4,436.53 \$

SAVOIE, Jean-Roch, 291, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6324-53-2724.

Lot 6 177 812 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	553.06 \$
Taxes scolaires :	36.32 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	814.89 \$

SCHUMANN, Maxi & SAUVE, Léonard 72, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-75-1636.

Lot 6 178 339 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,586.28 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,811.79 \$





**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'AVIGNON - AVIS PUBLIC**
Avis de vente pour défaut de paiement des
taxes municipales et scolaires

SECTEUR RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST

BOURDAGES, Henri, & a/s BOURDAGES, Roger (Occupant), 138, chemin Kempt. Matricule 5822-51-0048.

Lot 6 177 572 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	743.79 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	969.30 \$

DEDAM, Anthony Jr., 5, chemin de Bordeaux. Matricule 6019-44-3840.

Lot 6 178 543 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,139.64 \$
Taxes scolaires :	60.67 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	2,425.82 \$

MCKAY, James, route 132 Ouest. Matricule 5319-59-4767.

Lots 6 177 516, 6 177 528, 6 177 928, 6 177 515, 6 177 531 & 6 177 530 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	545.14 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	770.65 \$

SECTEUR ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

GESTION EVS INC., a/s ROBICHAUD, Eve, 199, route Léonard. Matricule 4113-63-6619.

Lot 5 630 062 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,105.57 \$
Taxes scolaires :	40.92 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	\$1,372.00

LECLERC, Jean-Louis (Succ), a/s LECLERC, Fernande, 213, rue Principale. Matricule 3714-93-3751.

Lot 5 629 674 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	910.25 \$
Taxes scolaires :	58.84 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,194.60 \$

LÉVESQUE, Sacha, 168, rang Saint-Benoit. Matricule 3417-67-8712.

Lot 5 630 903 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,111.08 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	1,336.59 \$

SECTEUR ST-FRANÇOIS D'ASSISE

GALLANT, Gabriel, 130, chemin Chaîne-de-Roches. Matricule 2613-38-4527.

Lot 5 463 980 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	452.86 \$
Taxes scolaires :	16.20 \$
Frais :	225.51 \$
Total :	694.57 \$

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages
Directeur général et greffier-trésorier
MRC d'Avignon
473, boulevard Perron
Maria (Québec) GOC 1Y06

Jennifer Alleyn, invitée d'honneur et présidente du jury à Vues sur mer

GASPÉ – Le cinéma documentaire sera à nouveau à l'honneur à Gaspé alors que se tiendra le 14^e Festival Vues sur mer du 4 au 7 avril. C'est la cinéaste Jennifer Alleyn qui en sera l'invitée d'honneur.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

En plus de pouvoir échanger avec elle toute la durée du festival, les cinéphiles pourront assister à la projection gratuite des films *Hôtel Chancelant* et *Impetus*, tirés de sa riche filmographie. Les deux projections se tiendront le samedi 6 avril.

Jennifer Alleyn agira aussi comme présidente du jury. Elle sera accompagnée du comédien Jean-Raymond Châles, de la réalisatrice et directrice artistique de Tënk Naomie Décarie-Daigneault, de l'animatrice Caroline Farley et du réalisateur Moïse Marcoux-Chabot.

« Pouvoir réfléchir pendant quatre jours à l'évolution du documentaire, en compagnie d'artisans et de passionnés du cinéma, devant la mer, s'apparente à un séjour au paradis. »

- Jennifer Alleyn

« Je me réjouis de partager avec les cinéphiles gaspésiens des émotions cinématographiques mémorables. Le documentaire fait partie de mon ADN et pouvoir réfléchir pendant quatre jours à son évolution, en compagnie d'artisans et de passionnés du cinéma, devant la mer, s'apparente à un séjour au paradis », explique avec enthousiasme la principale intéressée.

Une fois de plus cette année, le Festival remettra des prix parmi la trentaine de films de la programmation (Grand Prix, Meilleur court métrage, Prix Humaniste, Prix Caribou pour un film qui se distingue pour ses valeurs environnementales, écologiques et/ou régionales et une ou des mentions spéciales).

Bio condensée

Née en Suisse, Jennifer Alleyn est une cinéaste voyageuse basée à Montréal. Pour son baptême dans le 7^e art, elle parcourt le monde en globetrotter, caméra au poing, pour l'émission *La course destination monde*, en 1992. Cinq ans plus tard, elle réalise *Aurore et Crépuscule* dans le long métrage de fiction collectif *Cosmos*,

primé à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes. Elle retrouve sa caméra documentaire pour *Les Rossy* et *Les enfants de Schefferville*, documentaire qu'elle tourne dans le moyen Nord québécois, chez les Naskapi de Kawawachikamach.

Suivront, *L'atelier de mon père*, *Dix fois Dix* et *La vie Imaginée de Jacques Monory*, trilogie de films sur l'art, lauréats au Festival International du film sur l'art (FIFA), qui confirme son approche d'archéologue de l'art.

En 2018, elle marie le réel et la fiction, avec le long métrage *Impetus*. Film à la facture hybride qu'elle réalise et produit, *Impetus* est lancé en Italie avant de participer en compétition au Festival Slamdance, aux États-Unis. Sorti sur les écrans en janvier 2019, le film rallie la critique et le public, qui saluent la liberté formelle et le jeu extraordinaire de Pascale Bussièrès et Emmanuel Schwartz.

L'Observatoire du cinéma au Québec (OCQ), en collaboration avec la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, lui décerne le prix Création 2019, pour « sa contribution exceptionnelle au développement de la cinématographie québécoise ». Son bagage de documentariste infuse sa pratique et se prolonge dans des installations d'art visuel. Son projet multimédia *Le Catalogue des traces*, sur le déracinement, est à l'origine de son prochain long métrage *Kairos*, (en post-production), une suite libre de *Impetus*.

Hommage à Pierre Perrault

Décédé il y a 25 ans déjà, la prochaine édition du Festival Vues sur mer soulignera le travail de pionnier du documentariste Pierre Perrault, en plus de faire rayonner son œuvre littéraire. Son film *Cornouailles*, réalisé en 1994, sera présenté gratuitement le samedi 6 avril. Après la projection, le public sera convié à l'atelier Poésie du pays, Pays de poésie sur l'œuvre poétique de Pierre Perrault préparé et animé par Jean-Claude Clavet. Une activité spéciale autour d'un grand artiste, maître du cinéma direct et habile poète.

La programmation complète du festival sera dévoilée le 5 mars. Un peu plus de 30 films seront présentés.



Jennifer Alleyn.
Photo David Clermont-Béique

Une dizaine d'athlètes aux Jeux du Québec

ROCHER-PERCÉ ET LA CÔTE-DE-GASPÉ – La région de l'Est-du-Québec sera représentée par une délégation de 116 athlètes lors de la 58^e Finale des Jeux du Québec, qui se tiendra du 1^{er} au 9 mars à Sherbrooke.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

La majeure partie provient du Bas-Saint-Laurent (99), mais quelques jeunes sportifs de la Gaspésie (17) ont réussi à se tailler une place. Une dizaine d'entre eux proviennent des MRC du Rocher-Percé ou de La Côte-de-Gaspé.

Cette dernière sera particulièrement bien représentée en karaté, alors que tous les athlètes et les entraîneurs proviennent de Gaspé. Sur les tatamis se retrouveront Alex Mainville (moins de 45 kg), Élisabeth Stienlet (moins de 43 kg) et Mila Touré (plus de 47 kg). Ils seront accompagnés des entraîneurs Christian Mainville et Anne Kulenkamp, celle-ci en étant à sa troisième finale à la tête de l'équipe des karatékas. En haltérophilie, Xavier Patterson, lui aussi de Gaspé, défendra les couleurs de l'Est-du-Québec et sera épaulé par l'entraîneuse Marie-Helen Chouinard (pour une deuxième finale des Jeux du Québec).

À Grande-Rivière, ce sont les badistes qui se sont démarqués avec la présence de Kaleb Méthot et d'Anaëve Landry. Rachel Nicolas y sera également comme entraîneuse. Sur la glace, Clovis Parisé de Ste-Thérèse-de-Gaspé a réussi à se tailler une place avec l'équipe d'hockey. Il est le seul représentant de La Côte-de-Gaspé ou du Rocher-Percé. Idem pour Lyanna Bouchard (Gaspé) et Florence Lelièvre (Chandler) du côté féminin. Les deux hockeyeuses pourront compter sur la présence d'Isabelle Plourde (Gaspé) derrière le banc comme entraîneuse-adjointe. Enfin, Samuel Blais de Chandler sera de la fête en ping-pong alors que Léanne Poulin de Gaspé chaussera les patins en patinage artistique.

La région de l'Est-du-Québec sera représentée dans 15 disciplines réparties sur deux blocs de compétition. Seules le basketball en fauteuil roulant, la boxe olympique, le plongeon et la ringuette sont orphelines de représentants du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie.



Alex Mainville - GASPÉ - KARATÉ



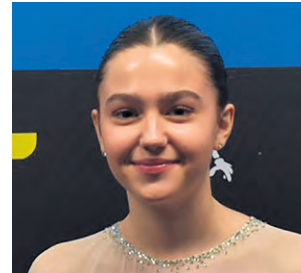
Alexandra Boulay - GASPÉ (ACCOM-PAGNATRICE) - HALTÉROPHILIE



Isabelle Plourde - GASPÉ (ENTRAÎ-NEUSE-ADJOINTE) - HOCKEY



Kaleb Méthot - GRANDE-RIVIÈRE - BADMINTON



Léanne Poulin - GASPÉ - PATINAGE ARTISTIQUE



Lyanna Bouchard - GASPÉ - HOCKEY



Anaëve Landry - GRANDE-RIVIÈRE - BADMINTON



Anne Kulenkamp - GASPÉ (ENTRAÎNEUSE) - KARATÉ



Marie-Helen Chouinard - GASPÉ (ENTRAÎNEUSE) - HALTÉROPHILIE



Mila Touré - GASPÉ - KARATÉ



Christian Mainville - GASPÉ (ENTRAÎNEUR) - KARATÉ



Clovis Parisé - STE-THÉRÈSE - HOCKEY



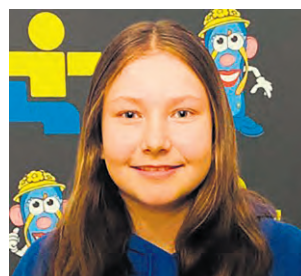
Rachel Nicolas - GRANDE-RIVIÈRE (ENTRAÎNEUSE) - BADMINTON



Samuel Blais - CHANDLER - PING-PONG



Élisabeth Stienlet - GASPÉ - KARATÉ



Florence Lelièvre - CHANDLER - HOCKEY



Xavier Patterson - GASPÉ - HALTÉROPHILIE

Les Vikings sont là pour rester; début des séries éliminatoires

CHANDLER – Des rumeurs circulent à l'effet que l'équipe de hockey senior des Vikings du Rocher poserait ses valises dans la Baie-des-Chaleurs; rumeurs assez persistantes pour que l'organisation les démentisse sur sa page Facebook.

La formation poursuivra donc ses activités à l'aréna de Chandler en 2024-2025, précise-t-elle. Les Vikings avaient déjà transféré leur club de Grande-Rivière vers Chandler un peu plus tôt.

Par ailleurs, les 16 rencontres du calendrier régulier sont maintenant chose du passé, alors que s'entamaient les séries éliminatoires cette fin de semaine. Les deux premières équipes au classement – les Castors de Matane et le Bar Laser de Causapscal – ont droit à une ronde de repos pendant que le quatuor restant s'affronte pour une place en demi-finale.

Les deux équipes de la Gaspésie – les Corsaires et les Vikings – se frottent d'ailleurs l'une contre l'autre, au



Les Corsaires et les Vikings – se frottent l'une contre l'autre en première ronde des séries, au meilleur de cinq rencontres. Photo - page Facebook des Vikings

meilleur de cinq rencontres. Les deux premiers matchs se déroulaient les 10 et 11 février à Rivière-au-Renard. Les résultats n'étaient pas connus au moment de mettre sous presse. Pendant la saison, Forillon et Le Rocher se sont échangés les honneurs en l'emportant chacune à deux reprises. L'autre demi-finale implique Trois-Pistoles et Mont-Joli. (J-PT)

PLEIN AIR

Le Club de course à pied Gaspesia est de retour

Pour une troisième année, le Club de course à pied Gaspesia sera déployé. Cette année, ce sont cinq sessions qui seront offertes. Les entraînements sont encadrés par la kinésiologue et entraîneuse Valérie Thibault. Chaque session compte en moyenne 9 semaines et propose 2 séances par semaine, à l'exception la session hiver et de la session printemps qui dégourdira les participants une fois par semaine. Cet hiver, les activités se déroulent les lundis soir à Gaspé. Des sorties de courses sociales auront lieu les fins de semaine tout au long du calendrier tout comme la participation à des événements de façon optionnelle. Il est possible de s'inscrire dès maintenant sur le site Web des événements Gaspesia.



Photo - depositphotos.com

Certains messages doivent être répétés **PLUSIEURS** fois...



Plus souvent un consommateur voit votre publicité, plus vous avez de chances qu'il se souvienne de vous lorsqu'il sera prêt à acheter.

GASPÉSIE
NOUVELLES

1 888 767 7156 poste 9222
nnormand@medialo.ca